

Mardi 21 juin 2016

## L'insertion et l'accompagnement vers l'emploi déficients

### **12 mesures pour redonner du sens au RSA**

**La commission départementale chargée de faire l'évaluation de la politique du RSA dans l'Eure a rendu ses conclusions en session plénière lundi. Elles révèlent l'insuffisance du volet d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi d'une partie des bénéficiaires. Douze mesures sont proposées pour remettre le A d'activité au cœur du dispositif.**

Né dans l'Eure, le revenu de solidarité active (RSA) va évoluer dans son berceau historique. « *Fondamentalement, et je l'ai toujours dit, la philosophie du revenu minimum d'insertion (RMI) devenu aujourd'hui revenu de solidarité active (RSA), est bonne. Cependant, il faut aujourd'hui avoir le courage d'en faire le constat : le RSA ne réussit pas, comme il devrait le faire, à favoriser l'insertion* », acte le président du Département, Sébastien Lecornu, lors de la session plénière du lundi 20 juin. Pourtant, avec un budget de près de 80 millions d'euros en 2016, le RSA est une ligne budgétaire lourde pour le Département. Raison pour laquelle, au delà des enjeux de financement de cette allocation, il a souhaité mesurer, sans parti pris, l'efficacité du dispositif.

Ainsi, entre janvier et mars 2016, sous la présidence de Jean-Paul Legendre, une commission composée à la fois de membres de la majorité départementale mais aussi de l'opposition, a planché sur l'évaluation des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement des 17 838 bénéficiaires du RSA dans l'Eure.

### **Sortir d'une situation d'échec**

A l'heure de la synthèse de ce travail, deux constats flagrants s'imposent et sont unanimement pointés par les membres de la commission départementale :

- un premier contact déficient : le premier entretien, dit de diagnostic et d'orientation, pourtant crucial pour la suite, est à la fois trop court et peu approfondi. Il dure en moyenne dans l'Eure, 15 à 20 mn quand il est, à titre de comparaison, de 45 mn à 1 h dans d'autres départements.
- un accompagnement pas assez tourné vers l'emploi : dans de nombreuses situations, c'est le volet social, certes important, qui prend le pas sur le volet d'accès à l'emploi mettant ainsi au second plan le A d'activité du RSA.

« *De cette situation et de ces constats naissent des difficultés auxquelles il faut faire face. Quand on constate que 42 % des allocataires restent dans le dispositif plus de quatre ans, on est en face d'un énorme sujet. Quand près d'un quart des allocataires n'est ni suivi, ni orienté, ni accompagné on comprend que le RSA dans l'Eure ne répond pas ou plus à l'impulsion initiale* », poursuit le président Sébastien Lecornu.

Sans stigmatiser l'action des uns et des autres mais au contraire en remobilisant l'ensemble des acteurs de l'insertion, le Département propose de redéfinir une stratégie globale en collaboration avec Pôle Emploi et d'expérimenter douze pistes pour sortir de cette situation d'échec. *« J'ai conscience que le chantier est énorme et que tout ne pourra pas se mener en même temps et partout. Mais je souhaite rapidement que nous expérimentions de nouvelles façons de faire sur des territoires volontaires et notamment en direction des publics les plus jeunes qui doivent concentrer nos efforts »*, confirme Sébastien Lecornu.

### **Les 12 mesures proposées pour améliorer l'efficacité du RSA dans l'Eure**

- 1- Améliorer l'outil d'entretien en ouverture des droits et mieux profiler les compétences des bénéficiaires
- 2- Mieux former les acteurs de l'accompagnement
- 3- Intensifier l'accompagnement des 25-34 ans, les plus à même de trouver rapidement un emploi en entreprise
- 4- Expérimenter pendant un an une nouvelle forme d'organisation misant sur une orientation fine des demandeurs
- 5- Renforcer l'offre d'orientation avec des temps de travail spécifiques pour les publics les plus éloignés de l'emploi
- 6- Contractualiser avec Pôle Emploi pour augmenter le nombre d'accompagnements renforcés (d'ici 2017)
- 7- Mobiliser le tissu économique eurois sur cette problématique
- 8- Activer les relais sociaux locaux pour éviter que les bénéficiaires du RSA ne s'enfoncent durablement dans le dispositif
- 9- Faire entrer les plus jeunes bénéficiaires volontaires dans le monde associatif sportif
- 10- Améliorer le pilotage des actions RSA (création de plusieurs postes clés)
- 11- Mettre en place un comité des usagers du RSA pour écouter les besoins et mesurer l'efficacité des mesures nouvelles mises en œuvre
- 12- Signer des conventions d'objectifs clairs et chiffrés avec les structures d'insertion.

### **Contact presse**

#### **Département de l'Eure**

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / [bruno.simon@eure.fr](mailto:bruno.simon@eure.fr)